



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Certification complémentaire

HISTOIRE DE L'ART

(In)formation et accompagnement académique à la préparation de la certification



Cadre de référence

BO

Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019

Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019

➤ actualiser les modalités d'organisation de l'examen

1° Les arts

Ce secteur comporte **4 options** :

cinéma et audiovisuel, danse, histoire de l'art, théâtre.

Il concerne particulièrement des enseignements artistiques auxquels participent des enseignants du second degré au collège et au lycée, **pour lesquels il n'existe pas de sections de concours** au Capes, tels que les enseignements optionnels et de spécialité des classes de lycée en lien avec ces quatre options.

Les professeurs des écoles peuvent également valoriser leurs compétences pour la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle et des autres dispositifs partenariaux, ainsi que, dans le cadre de leur polyvalence, l'enseignement de l'histoire des arts en cycle 3.



La certification pour les arts

3) Histoire de l'art

Le jury évaluera les connaissances et compétences suivantes :

- de **solides notions d'histoire générale de l'art**, incluant une maîtrise de la chronologie et du **vocabulaire** propres à chacun des domaines d'expression artistique relevant de l'histoire de l'art
- la **connaissance des problématiques et des méthodes** de l'histoire de l'art
- la **capacité à analyser une œuvre** sous divers angles d'approche, et à **la mettre en relation avec d'autres œuvres et domaines artistiques** sur la base de concepts historiques et esthétiques pertinents
- la **connaissance et la pratique des institutions et structures patrimoniales locales**, et la capacité à les mobiliser au service de l'enseignement de l'histoire des arts ;
- la **capacité à mettre en œuvre**, au sein d'une équipe et avec la contribution de spécialistes et d'institutions, **un parcours de formation** des élèves s'appuyant sur des études de cas précis et au moins **un projet de classe**, en lien avec les programmes des cycles 3 et 4, ou/et des enseignements optionnels et de spécialité au lycée.



Rapport du jury 2022

extrait, académie Orléans-Tours

« Le jury a apprécié le dynamisme des candidats à l'oral et la sérieuse préparation à laquelle ils s'étaient astreints.

Il a cherché à évaluer un certain nombre de points, conformément aux attendus de la note de service :

- la **solidité scientifique** des candidats, indispensable pour dispenser un enseignement de qualité,
- leur **connaissance des programmes**, du collège au lycée, qui seuls permettent de mesurer les enjeux de la discipline,
- leur capacité à prendre en compte les particularités de l'Histoire des Arts, **enseignement transdisciplinaire** qui oblige à sortir des schémas de pensée traditionnels. »

- Compétences **disciplinaires**
- Compétences **méthodologiques**
- Capacités à **travailler en équipe**
- Capacité à **travailler avec des objets-lieux artistiques**
(fréquenter, ouverture d'esprit et culturelle)



Cadre de référence

Arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premiers et seconds degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000432119/>

« Article 4

L'examen est constitué d'une **épreuve orale**,

jugée par un jury institué au niveau académique pour chacun des secteurs disciplinaires.

Le jury, nommé par le recteur d'académie, comprend, outre au moins un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, président, des membres choisis parmi **les inspecteurs de l'éducation nationale, les corps de personnels enseignants et les enseignants-chercheurs (*)**. Des personnes n'appartenant pas aux corps précédemment cités peuvent, en tant que de besoin, être choisies en raison de leurs compétences particulières.



Le candidat remet au recteur d'académie, à la date fixée par celui-ci, **un rapport** relatif à **sa formation et à ses activités professionnelles ou personnelles** en lien avec le secteur disciplinaire choisi, établi dans les conditions fixées par note de service du ministre chargé de l'éducation nationale.



Ce rapport, communiqué par le recteur d'académie au jury avant l'audition du candidat, n'est pas soumis à notation. »

() Pour le secteur arts, option histoire de l'art, **il sera fait appel en priorité aux enseignants-chercheurs en histoire de l'art, aux conservateurs du patrimoine, ainsi qu'aux professeurs enseignant l'option histoire des arts en classes préparatoires aux grandes écoles littéraires.***



Structure du dossier



- La page de garde

ACADEMIE D'ORLANS TOURS
Session 2022
CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES
ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRÉ

Page de garde à joindre obligatoirement en première page du rapport.

Candidat/formation professionnelle	Certification présentée
Nom patronymique	☐ Secteur disciplinaires Arts
Nom d'usage	☐ Option Cinéma Audiovisuel
Date de naissance	☐ Option Musique de l'Art
Enseignement d'exercice (brevet complet)	☐ Option Cinéma
Nom	☐ Option Théâtre
Rue	☐ Option Arts du Cirque
Code postal	☐ Secteur disciplinaire OMI (discipline non linguistique)
Ville	☐ Langue étrangère choisie
Enseignement du secteur :	Discipline choisie :
☐ Public ☐ Privé ☐ Contractuel CDI	☐ Mathématiques
☐ Titulaire ☐ Stagiaire ☐ Contractuel CDI	☐ Sciences/Géographie
☐ Prof	☐ Sciences et technologie
☐ Contrat définitif ☐ Contrat précaire	☐ Éducation musicale
☐ Nul ou délégué en CDI	☐ DAPS
Appartenance dans le corps des :	☐ Arts visuels
☐ Professeur des écoles ☐ Autre	☐ Secteur disciplinaire FLS (français langue seconde)
Déclaration pour les candidats au poste à l'étranger :	
☐ Secteur disciplinaire LFS (langue des signes française)	
Finalité visée que l'épreuve se déroule en visio :	
☐ Oui ☐ Non	

Le rapport d'expérience (5 pages maximum, hors annexes joint à la page de garde, doit comporter) :

- un CV détaillé précisant les titres et diplômes obtenus,
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, stages, échanges, séjours professionnels à l'étranger, sessions de formation projets partenariaux que le candidat a pu initier pouvant comprendre un développement commenté de celle de ses expériences qui lui paraît la plus significative,
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

Ce rapport, à transmettre au plus tard le mercredi 18 octobre 2022, sera transmis au jury préalablement à l'épreuve.

L'absence de transmission à la date faite entraîne l'annulation du candidat.

Les données personnelles ne sont pas soumises au contrôle de sécurité des données.

- Le rapport dactylographié (5 pages maximum, hors annexe) joint à la page de garde :

- un **CV** détaillé précisant les titres et diplômes obtenus
- **les expériences** d'enseignement, d'ateliers, stages, échanges, séjours professionnels à l'étranger, sessions de formation projets partenariaux que le candidat a pu initier pouvant comprendre un développement commenté de celle de ses expériences qui lui paraît la plus significative,
- **tout autre élément tangible** marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

« La forme des dossiers était assez disparate, du simple curriculum vitae à l'exposé d'un projet détaillé, en passant par la présentation d'un ensemble d'expériences et d'activités en lien avec l'Histoire des Arts. Quoique **ce rapport** ne soit pas soumis à l'évaluation, il doit être rédigé avec soin : il permet en effet aux candidats de réfléchir aux attendus de l'enseignement auquel ils ambitionnent de participer et de les confronter à leurs expériences personnelles ».

Rapport du jury **2021**



Cadre de référence



« Article 5

L'épreuve, d'une durée de **trente minutes maximum**,



début par **un exposé** du candidat, pendant une durée de **dix minutes maximum**, prenant appui sur **sa formation universitaire ou professionnelle**, reçue dans une université, dans un institut universitaire de formation des maîtres, dans une école supérieure du professorat et de l'éducation ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire et, le cas échéant, dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie. Le candidat peut également faire état de **son expérience et de ses pratiques personnelles**, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.



Cet exposé est suivi d'**un entretien** avec le jury, d'une durée de **vingt minutes maximum**, dont l'objet est d'apprécier **les connaissances** du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie, et d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'une école ou d'un établissement scolaire du second degré, d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce secteur.

Le jury tient compte du niveau d'enseignement (primaire ou secondaire) dans lequel le candidat a vocation à intervenir. »

« Article 7 Sont déclarés **admis** les candidats ayant obtenu **une note égale ou supérieure à**

10 à l'épreuve, notée **sur 20** [...] ».



Rapport du jury 2021

extrait, académie Orléans-Tours

« Il est **nécessaire d'expliquer une activité déjà menée à terme** ou créer un possible et crédible **scénario pédagogique**. La crédibilité de ce scénario possible repose tout de même sur **une pratique active et régulière de l'HIDA** par l'enseignant dans ses cours. »

- Prendre appui sur un projet présenté à l'oral où sont mises en œuvre toutes les caractéristiques de l'enseignement en histoire des arts.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire, en partenariat et dans une pédagogie de projet
- Construire des passerelles entre les différents formes artistiques et époques



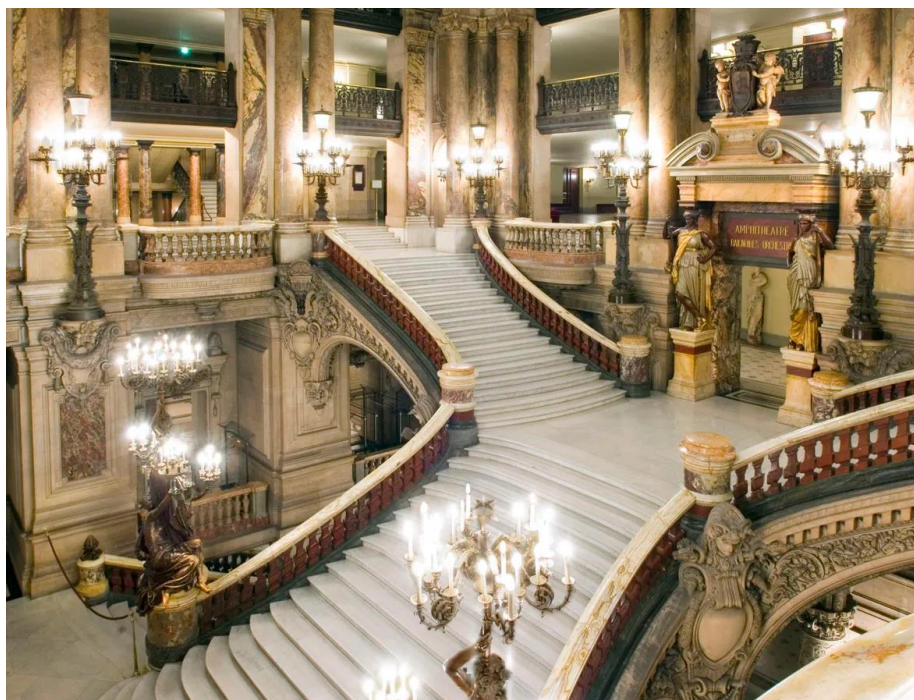
Rapport du jury 2021

extrait, académie Orléans-Tours

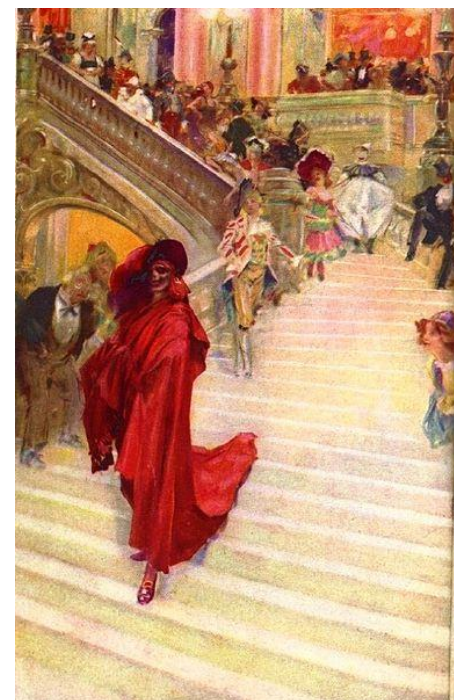
« Lorsqu'un candidat fait le choix d'une **œuvre à présenter** au jury, il se doit de **maîtriser la technique de l'analyse** avec le vocabulaire approprié et de maîtriser également **les liens à créer entre** les différentes formes d'expression artistique, enjeu majeur de l'histoire des arts, que les élèves doivent appréhender. »



Marc Chagall (1887-1985),
vue du plafond peint (220 m2)
du Palais Garnier ou Opéra
Garnier, 1964, Paris.



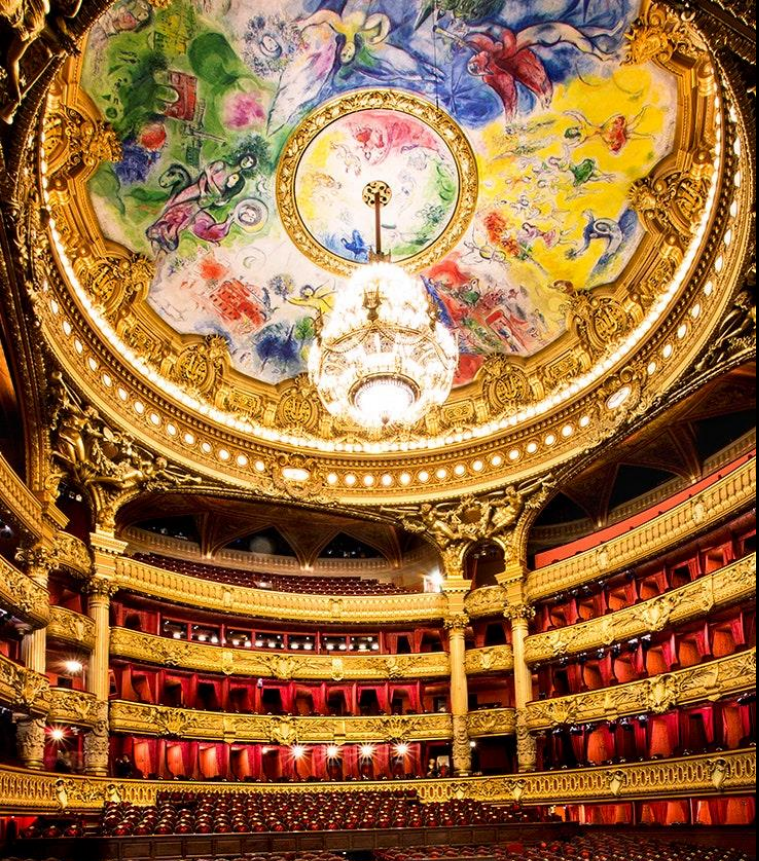
Charles Garnier (1825-1898),
vue du grand escalier (construit en 1861)
du Palais Garnier ou Opéra Garnier, 1875, Paris.
Albert Ernest Carrier-Belleuse (1824-1887), statues-torchères, 1873,
sculpture, bronze, au pied de l'escalier.

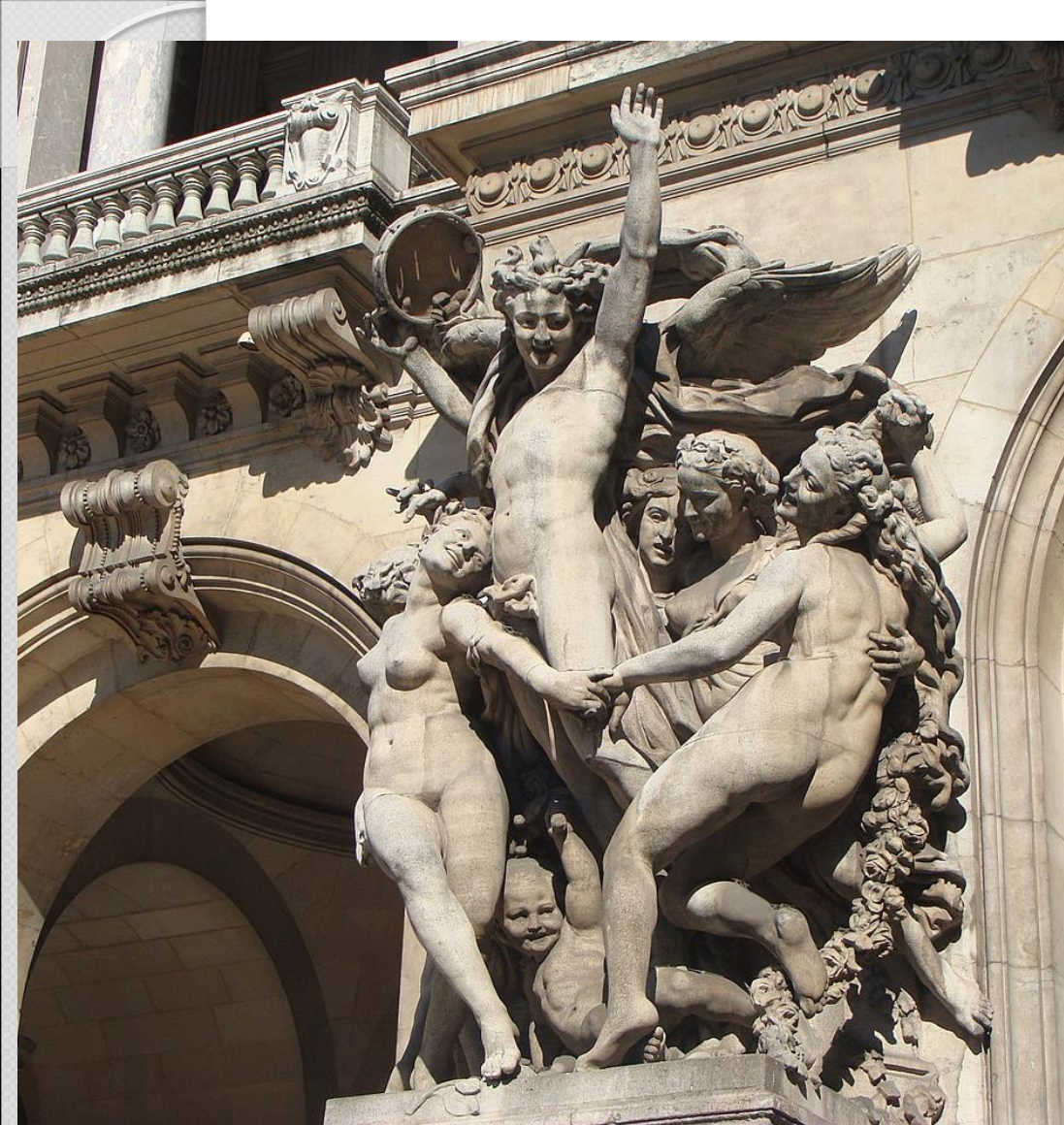


André Castaigne (1861-1929),
Le fantôme de l'Opéra, 1911,
aquarelle, illustration pour la
première édition américaine du
Fantôme de l'Opéra de Gaston
Leroux (roman de 1910).



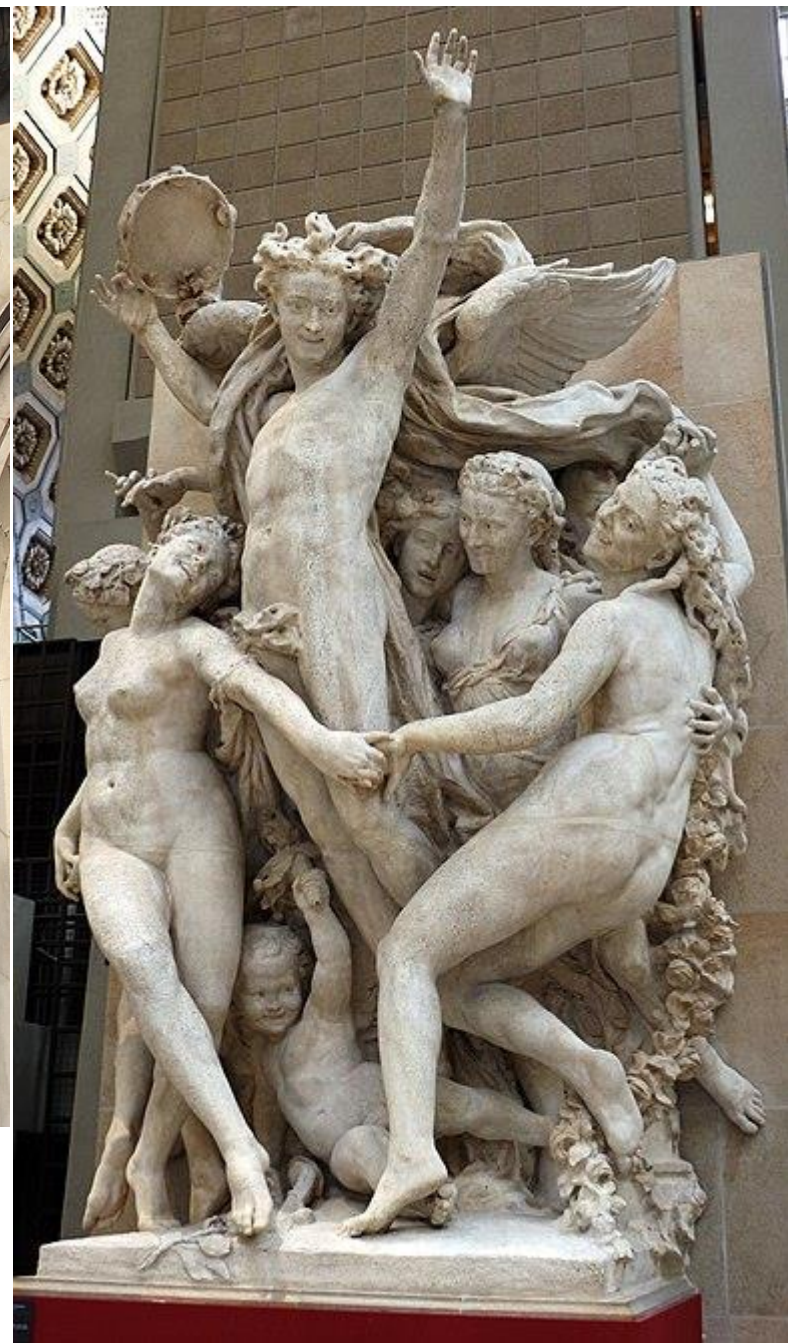
Victor Navlet (1819-1886), *L'escalier de l'Opéra*, v. 1880, peinture à l'huile sur toile, 131 cm x 196 cm. Musée d'Orsay, Paris.





Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875),
La Danse, 1869,
sculpture en haut-relief. Façade de l'opéra Garnier, Paris.

Le groupe original, musée d'Orsay, Paris.





Rapport du jury 2021

extrait, académie Orléans-Tours

« grande méconnaissance de **la musique** qui, sans qu'il soit demandé aux professeurs de maîtriser cette forme d'expression artistique comme un spécialiste, demande tout de même d'en **connaître les mouvements importants** et surtout de **permettre de faire ces fameux liens entre les disciplines**.

La musique est tout de même un genre artistique essentiel pour comprendre le monde. De plus, elle est un élément essentiel du 7^{ème} art et il est impossible de se livrer à une analyse filmique sans prendre en compte son rôle essentiel. »

Dimitri Schostakovitch (1906-1975), *Symphonie n° 5*.

https://www.youtube.com/watch?v=nxk8DqQ4_Tg



Sergueï Eisenstein (1898-1948),

Le Cuirassé Potemkine, 1925,

4 photogrammes extraits du film muet, noir et blanc.

Séquence du massacre de civils sur les marches de l'escalier monumental d'Odessa en 1905.

Extraits des *symphonies* de Dimitri Schostakovitch (1906-1975).

<https://www.youtube.com/watch?v=WCbUiFnjj9U>



Rapport du jury

extrait académie Orléans-Tours

Type de questions :

Pourquoi engager des enfants ou des adolescents dans un enseignement d'histoire des arts ?

Qu'est-ce que cela doit leur apporter ?

L'enseignement de l'HIDA est dispensé en équipe transdisciplinaire. Quel en est l'intérêt ?

Quel peut-être l'apport de ma discipline de formation ?

En quoi enseigner en HIDA diffère de ce que je pratique déjà dans ma discipline d'origine ?

En quoi l'histoire des arts diffère-t-elle de l'histoire de l'art ?

Qu'est-ce que cela implique dans la répartition des sujets à traiter par l'équipe ?

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE HISTOIRE DE L'ART

GRILLE D'EVALUATION A ECHELLE DESCRIPTIVE

Les éléments présents dans le dossier, puis l'entretien, permettent d'évaluer l'ensemble des items

		Très insuffisant	Insuffisant	Très satisfaisant	Excellent
Compétences disciplinaires	Connaissance des programmes d'enseignement de lycée (et collège)	Méconnaissance des attendus, objectifs et enjeux des programmes Ne dissocie par histoire des et histoire de l'art(s)	Connaissance approximative des attendus, des méthodes et des enjeux des programmes de lycée Confusion histoire des/de l'art(s)	Bonne connaissance des attendus, objectifs, enjeux des programmes Saisie de la transversalité de cet enseignement au collège et au lycée, en spécialité et en option	Parfaite maîtrise des attendus, objectifs et enjeux (*) des programmes, des méthodes, au lycée comme au collège (*) conduire une réflexion personnelle et sensible. Fait clairement le distinguo entre enseignement d'histoire des/de l'art(s) au lycée comme au collège.
	Connaissances en histoire de l'art	Connaissances faibles, erronées ou très limitées, quelque que soit le domaine artistique interrogé Erreurs / confusions nombreuses (noms, chronologie, ...) qui résident malgré les relances Pas/peu ouvert à plusieurs domaines	Connaissances limitées à certains domaines artistiques Peine à construire des passerelles (convaincantes) entre différents domaines artistiques Erreurs / confusions (noms, chronologie, ...) ajustées grâce aux relances, mais qui ne garantissent pas une contextualisation spatiale/ temporelle (chrono) juste	Connaissances avérées dans plusieurs domaines artistiques Approche juste des œuvres/productions artistiques, de leur situation (chrono/géo) et des contextes, même si parfois succincte. Connaissances (et fréquentation) de grandes institutions culturelles et artistiques de plusieurs domaines	Connaissances étendues et maîtrisées dans plusieurs domaines artistiques Capacité à replacer avec précision une production artistique dans un contexte (historique, politique, social, culturel,...) tout en maîtrisant la chronologie. Capacité à croiser avec pertinence différents domaines artistiques, diverses œuvres/productions, dans le temps et l'espace. Connaissance et forte fréquentation des institutions culturelles et artistiques
Compétences méthodologiques	Approches didactiques et pédagogiques	Incapacité à porter une analyse sur une production artistique Absence de méthode Vocabulaire spécifique non maîtrisé	Peine à conduire une analyse ou à questionner convaincante une œuvre, une démarche artistique Manque de construction, fragilité dans la méthode conduite Les relances permettent des reformulations mais qui ne convaincs in fine pas suffisamment	Capacité à analyser, questionner et à mettre en perspective un œuvre, une démarche, avec justesse Sait convoquer avec justesse divers domaines, œuvres et démarches à propos Maîtrise très satisfaisante du vocabulaire spécifique	Au-delà d'une analyse, approche, maîtrise lexicale et mise en perspective de(s) l'œuvre(s), démarches, parvient à établir des liens entre divers domaines artistiques aux contextes variés Sait convoquer avec justesse divers domaines, œuvres et démarches, tout en faisant preuve de curiosité et de sensibilité dans l'approche. Sait se projeter dans un projet d'enseignement convainquant en lien aux attendus.

	Très insuffisant	Insuffisant	Très satisfaisant	Excellent
Capacité à s'ouvrir aux autres, aux objets/lieux artistiques	Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire Position disciplinaire autocentrée Eloigné de la pédagogie de projet Pas d'expérience significative (et convaincante) d'un travail en équipe	Peine à sortir de sa discipline d'origine, malgré les relances Travaille en équipe plutôt disciplinaire Positionnement peu convaincante au sein d'une équipe et d'un projet pluridisciplinaire Confusion entre pluri et inter disciplinaire	Sait se décentrer de sa discipline d'origine et s'ouvrir opportunément à d'autres domaines artistiques Sait prendre appui sur une expérience réussie d'un travail d'équipe autour de projets pédagogiques pluri ou interdisciplinaires Comprend et concourt à la logique des parcours, donc celui du PEAC	Sait prendre appui sur plusieurs expériences réussies de travail d'équipe autour de projets pédagogiques pluri ou interdisciplinaires en faisant figure de référence Capacité à identifier les freins et les leviers d'un travail d'équipe Est mobilisateur/fédérateur et sait porter une dynamique Hida au sein de(s) parcours et dans son établissement
	Savoir travailler en partenariat Ne parvient pas à identifier/citer des partenaires culturels ou artistiques, notamment locaux Ne sait pas comment établir un partenariat Aucune projection de partenariat dans le cadre d'un enseignement en histoire des arts	Peine à identifier des partenaires artistiques ou culturels (notamment locaux) avec lesquels il pourrait travailler. N'a aucune expérience de partenariat (voir de conventionnement)	Le candidat est capable de citer des partenaires culturels ou artistiques locaux, régionaux ou nationaux avec lesquels il a, ou pourrait, construire des projets Assez bonne connaissance des ressources locales et nationales Connaît des partenaires liés au moins à son domaine artistique Maîtrise la logique des parcours et notamment celui PEAC.	Le candidat connaît (très) bien les partenaires artistiques, notamment locaux, avec lesquels il a ou pourrait travailler, tout en faisant preuve d'ouverture partenariales vers d'autres domaines Sait parfaitement identifier les ressources artistiques locales ou nationales, comme les mettre en partage Garantit un travail partenarial porteur dans le cadre d'un enseignement en histoire des arts
	Ouverture d'esprit, curiosité, sensibilité pour les arts Approche exclusivement livresque/théorique des œuvres Actualité artistique ou culturelle méconnue Approche non sensible des œuvres et manque d'appétence pour les arts	Trop peu d'ouverture d'esprit vers l'œuvre, la production et la démarche Curiosité insuffisante (s'en tient à un ou deux domaines) ou peu partagée vers une pluralité de domaines artistiques. Approche et appétence limitées pour les arts	Une approche curieuse, cultivée et sensible vers plusieurs domaines artistiques, dépassant sa discipline d'origine Fait preuve d'ouverture d'esprit vers des domaines (qu'il méconnaît), tout en sachant s'en saisir Peut convaincre et tenir une approche sensible sur une œuvre, production, démarche, un domaine, tout en allant chercher à enrichir ses connaissances	Excellente connaissance de l'actualité culturelle et artistique dans plusieurs domaines artistiques : rencontre avec des artistes, fréquentation d'expositions, visites de lieux, approche certaine du patrimoine, etc. Sait transmettre curiosité et sensibilité face à l'œuvre, la production, la démarche Donne l'envie d'aller vers plusieurs arts



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

ARTS Histoire des arts

extraits du sujet pour étude de cas

Sujet 1 – composition sur document

Le voyage des artistes en Italie XVIIe -XIXe siècles : comment les artistes abordent-ils les ruines ?



Hubert ROBERT (1733-1808), *Le Dessinateur du Vase Borghèse*, vers 1775, sanguine sur papier, 36,5 x 29 cm, Musée de Valence, Valence.



Émile ZOLA (1840-1902), *Ruines : blocs sculptés du Forum à Rome*, 1894, négatif verre au gélatino bromure d'argent, 6,5 x 9 cm, Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Charenton-le-Pont.



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

ARTS Histoire des arts

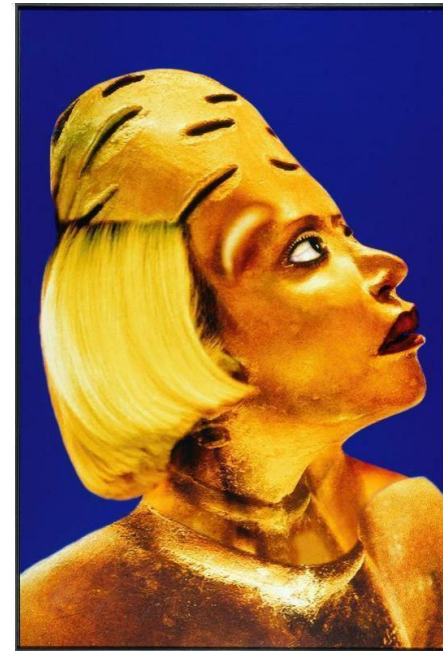
extraits du sujet pour étude de cas

Sujet 2 – composition sur document

Comment l'autoportrait contribue-t-il à l'émancipation des artistes femmes ?



Adelaïde LABILLE-GUIARD (1749-1803), *Autoportrait avec deux élèves*, 1785, 210,8 x 151,1 cm, The Metropolitan Museum of Art, New York.



ORLAN (1944), *Refiguration. Self Hybridation n° 2*, 1998, cibachrome contrecollé sur aluminum, 167 x 117 x 4,5 cm, MNAM, Centre Pompidou, Paris.



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

ARTS Histoire des arts

TABLEAU SYNOPTIQUE des programmes d'HISTOIRE DES ARTS - enseignement **optionnel** -

Alain Murschel, IA-IPR d'arts plastiques et Histoire des arts - académie Orléans-Tours

« Les professeurs placent au cœur de leur travail **le contact direct** avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement, afin de favoriser une approche sensible et subjective tout en mettant celle-ci en tension avec des analyses historiques, distanciées et diverses ». Dimension « **PLAISIR** » dans le rapport aux œuvres. Articuler l'acquisition de connaissances et l'expression distanciée du ressenti et des impressions.

3 grands champs de compétences		SECONDE	PREMIERE	TERMINALE
d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité	- se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une fréquentation la plus régulière possible et par l'acquisition des codes associés - développer des attitudes qui favorisent sa sensibilité à l'œuvre d'art - développer des liens entre rationalité et émotion	Comprendre comment une œuvre est réalisée ; en faire l'expérience concrète et la décrire / toujours par l'exemple.		
d'ordre méthodologique, relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art	- avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) - distinguer des types d'expression artistique, leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des liens et distinctions entre des œuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente - comprendre la différence entre la présence d'une œuvre, le contact avec elle, et l'image que donne d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement	- Etude approfondie - de visu - d'au moins 1 œuvre d'art visuel - Visite d'au moins 1 bâtiment/ensemble architectural - Assister au moins à 1 spectacle/concert ↓ 5. Réception (appréciation influencées par le passé)		
d'ordre culturel, destinées à donner à l'élève les repères qui l'aident à construire son autonomie d'amateur éclairé	- connaître une sélection d'œuvres emblématiques du patrimoine mondial, de l'Antiquité à nos jours, comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et les motifs pour lesquels elles continuent de nous concerner et à nous affecter - acquérir des repères culturels liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations - maîtriser un vocabulaire permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.	Aide du prof documentaire / ressources / matériel visuel, sonore ou audiovisuel.		
Compétences acquises fin cycle terminal – l'élève est capable de :		2 entrées complémentaires :		
		1 PROJET collectif PARTENARIAL		
		Foyers chrono-géographiques (les 5 périodes historiques à traiter) couvrant différents domaines artistiques : OBJETS D'ETUDE reliés P1 : des origines des arts au Ve siècle P2 : du IVe au XVIe siècle P3 : du XVIe au XIXe siècle P4 : du XIXe au XXe siècle P5 : depuis 1960 Deux des cinq foyers étudiés sont obligatoirement extérieurs à la France métropolitaine, à l'Europe et aux États-Unis.		
		OBJETS D'ETUDE <i>Programme limitatif et liste d'œuvres à titre indicative définis et renouvelés - publication au BO</i> une forme, une pratique, un courant, une tendance ou un mouvement artistiques		
		PROGRAMME LIMITATIF Défini et renouvelé - publication au BO une thématique de l'Histoire des arts sans limite chronologique, géographique ni de domaine artistique. Liberté du corpus, des œuvres, exemples. → Approche problématique		
		L'art du portrait en France, XIXe-XXIe siècles		
		Question transversale : musée, musées		
		- commentaire organisé / guidé (problématisé) par écrit mettant en relation un ensemble restreint d'œuvres et documents ; - prise de parole organisée devant un groupe à partir d'une (d') œuvre(s) ou d'une thématique ; - développement d'un projet individuel ou collectif (reportage, site, blog, etc.).		
		(répartition en groupe pour un projet collectif de classe, avec visite de proximité. / « La classe, l'œuvre », ...) : RENCONTRER / VISITER L'ŒUVRE - Réaliser une exposition (physique/numérique).		
		CARNET DE BORD (construction et tenue libre (numér/papier) d'une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore)		

La question transversale constituant le programme limitatif de l'enseignement optionnel de Terminale ne peut pas se confondre avec celle publiée à l'appui de la thématique de spécialité « Objets et enjeux de l'histoire des arts », sans que tout croisement soit pour autant impossible ni interdit.



ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

ARTS Histoire des arts

TABLEAU SYNOPTIQUE des programmes d'HISTOIRE DES ARTS - enseignement de *spécialité* -

Alain Murschel, IA-IPR d'arts plastiques et Histoire des arts - académie Orléans-Tours

« Les professeurs placent au cœur de leur travail **le contact direct** avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement, afin de favoriser une approche sensible et subjective tout en mettant celle-ci en tension avec des analyses historiques, distanciées et diverses ». Dimension « **PLAISIR** » dans le rapport aux œuvres. Articuler l'acquisition de connaissances et l'expression distanciée du ressenti et des impressions.

3 grands champs de compétences

d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité	- se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une fréquentation la plus régulière possible et par l' acquisition des codes associés - développer des attitudes qui favorisent sa sensibilité à l'œuvre d'art - développer des liens entre rationalité et émotion
d'ordre méthodologique, relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art	- avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) - distinguer des types d'expression artistique , leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des liens et distinctions entre des œuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente - comprendre la différence entre la présence d'une œuvre , le contact avec elle, et l'image que donne d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement
d'ordre culturel, destinées à donner à l'élève les repères qui l'aident à construire son autonomie d'amateur éclairé	- connaître une sélection d'œuvres emblématiques du patrimoine mondial, de l'Antiquité à nos jours, comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et les motifs pour lesquels elles continuent de nous concerner et à nous affecter - acquérir des repères culturels liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations - maîtriser un vocabulaire permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.

Compétences acquises fin cycle terminal – l'élève est capable de :

- de reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité et de le mettre en relation avec le patrimoine mondial grâce à la **mobilisation des références acquises** en cours et de son expérience personnelle.
- de **décrire, analyser, interpréter et comparer des œuvres et des formes artistiques** de natures diverses, en prenant en compte leur matérialité par l'analyse formelle et sémantique (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, écriture instrumentale ou vocale, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.) / **Vocabulaire – lexique.**
- de mettre en valeur les **parentés stylistiques** qui rattachent les œuvres et les formes artistiques à un artiste, un courant, un langage, une époque, en les **replaçant dans leur contexte** de production et de réception, en **dégagant leurs spécificités et leurs enjeux** / Repères chronologiques/géographiques.
- d'appréhender de façon critique une culture fondée sur une **expérience esthétique** (visuelle, auditive, etc.) en la croisant avec les diverses sources d'informations dont il peut avoir connaissance, afin de **soutenir une position personnelle** / Démarche projet.

PREMIERE

TERMINALE

Comprendre comment une œuvre est réalisée ; en faire l'expérience concrète et la décrire / toujours par l'exemple.

- Etude approfondie - de visu - d'au moins **1 œuvre d'art visuel**
- Visite d'au moins **1 bâtiment/ensemble architectural**
- Assister au moins à **1 spectacle/concert**

Selon 5 modalités :

1. Conditions réalisation
2. Auteur (anonyme, collectif,...)
3. Contexte socio-historique de création (voir commande, marché)
4. Diffusion et circulation
5. Réception (appréciation influencées par le passé)

Aide du prof documentaliste / ressources / matériau visuel, sonore ou audiovisuel.

2 entrées complémentaires :

1 PROJET PARTENARIAL (collectif et d'ancrage local)

→ peut être articulée à une ou plusieurs des études thématiques.

(répartition en groupe pour un projet collectif de classe, avec visite de proximité. / « La classe, l'œuvre », ...) :

RENCONTRER/ VISITER l'ŒUVRE

- Réaliser une exposition (physique/numérique).

6 THEMATIQUES TRANSVERSALES

(Touchant différents domaines artistiques)
une œuvre principale et un corpus limité

(A traiter séparément)

1. Les matières, les techniques et les formes : production et reproduction des œuvres uniques ou multiples
2. l'artiste : le créateur, individuel, collectif ou anonyme
3. les lieux de l'art : musées, institutions, événements ; leur histoire, leur organisation, leurs limites, etc.
4. la réception de l'art : commanditaires, critiques, public, postérité
5. la valeur économique de l'art : le marché, l'économie, leurs lieux et leurs acteurs
6. la circulation des œuvres et les échanges artistiques.

→ CARNET DE BORD (construction et tenue libre (numér/papier) d'une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore) ←

3 thématiques avec questions limitatives :

→ Approche **problématique** (et non découpage exclusivement chrono)

Un artiste et son temps

(l'artiste et son œuvre en lien à ses contemporains, son héritage, ses références, sa postérité et son rayonnement)

Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)

Arts, ville, politique et société

(Urbanisme et architecture urbaine, liens arts, politique et histoire sociale des arts)

le voyage des artistes en Italie, XVIIe-XIXe siècles

Objets et enjeux de l'histoire des arts

(thématique ouverte / enjeu théorique ou esthétique lié à la création, la réception, définition, fonction et usages de l'œuvre d'art ou usages de l'œuvre d'art)

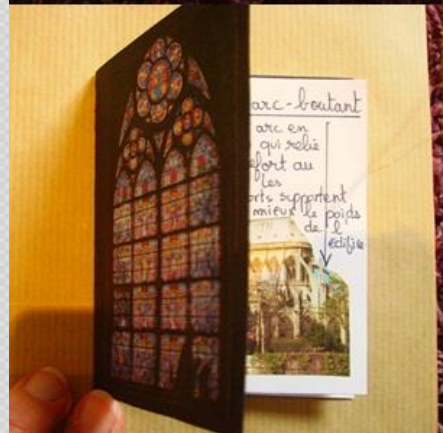
femmes, féminité, féminisme

Mettre l'étude en perspective / Libre choix des exemples/œuvres et prise en compte ressources environnement proche.

- commentaire guidé (problématisé) par écrit mettant en relation un ensemble restreint d'œuvres et documents
- prise de parole organisée devant un groupe à partir d'une œuvre, d'un ensemble d'œuvres ou d'une thématique
- développement d'un projet individuel ou collectif



Carnet de bord



Rapport du jury :

Session **2024**

<https://www.ac-orleans-tours.fr/certifications-122258>



Gérard Denizeau,
Le dialogue des arts, 2008

V. Bécognée, IA-IPR Histoire-Géographie – A. Murschel, IA-IPR Arts plastiques
co-référents suivi enseignement Histoire des arts, académie Orléans-Tours